



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
04.67.67.30.00 www.codep34.fr

PROCES-VERBAL de la réunion du 15/01/2016

Destinataires : Jacques Clamouse, Marylène Clamouse, Jean de Rudnicki, Michel Turf, Christian Arnold, Adolphe Bernad, Gilles Ibars, Guy Estopina, René Baldellon.

Membres absents excusés : Bernard Balmefrezol. Alain Clamouse

Membre coopté: Jean-Michel Pons

--0-

1 - Lecture et validation PV réunion du 14/12/2015

2 - Vote cooptation J.M PONS

3 - Résultat coupe CODEP et **modification du règlement pour 2016**

4 - A.G du CODEP34 le 30/01/2016 :

- Préparation des rapports (Moral, activités, financier et prévisionnel)
- Préparation des réponses aux questions des clubs
- Tableau des récompenses CODEP et Fédérales
- Proposition de commissions participatives :
 - Commission administrative organisation randonnée / Réglementation/Préfecture
 - Commission sécurité et relation avec les Institutionnels (Pistes, accidents, assurances, suivi dossiers...)
 - Commission tourisme et pratique vélo
- Préparation bulletins de vote et listes émargements
- Organisation (Diaporama, questions etc...)

5 - Calendrier CODEP/clubs 2016

6 - Questions diverses

--0-

1. PV/CR CODEP du 14/12/2015 :

Aucune remarque, PV accepté.

2. Cooptation membre du codep34 : Jean-Michel PONS :

J.M PONS a dirigé la commission bénévoles/répartition/fonction au comité de pilotage dans le cadre de l'organisation du congrès national FFCT à Montpellier. Cette mission complexe et importante a été très bien maîtrisée et a contribué au succès de la manifestation. J.M PONS a montré un intérêt particulier pour le CODEP34 et s'est porté volontaire pour devenir membre auditeur en 2016. Sa candidature a été mise au vote : total 11voix : 9 pour – 2 absents.

J.M PONS a été élu à la majorité. Il participera à toutes les réunions et aux différents travaux du CODEP24 en 2016 et présentera sa candidature pour devenir membre à l'A.G 2016 qui sera celle de la nouvelle olympiade de 4 ans.

3. Résultat coupe CODEP et modification du règlement pour 2016 :

Le classement 2015 est le suivant :

➤ C.C VIAS	1056 points
➤ V.C MONTBLANC	907 points
➤ C.C PAULHAN	809 points

Afin de prendre en considération la participation des clubs à la vie du CODEP34 d'une part et fédérale d'autre part il a été décidé de modifier le règlement de la coupe Codep. Il est normal de récompenser les clubs qui s'engagent, organisent et réalisent les actions de développement du cyclotourisme. A cet effet, le règlement sera modifié et présenté lors de l'A.G 2015 à Paulhan, à savoir :

➤ Participation AG Codep34	50 points
➤ Participation AG Ligue LR	50 points
➤ Participation Vote Fédéral	20 points
➤ Participation Transversales	30 points/personne
➤ Participation Tour de l'Hérault	150 points/personne

Afin de récompenser les clubs ayant donné des bénévoles pour l'organisation du congrès national 2015 de la FFCT, le CODEP34, **pour l'année 2016 dans le cadre de la coupe Codep34, accorde une attribution exceptionnelle pour la participation des clubs de 100 points des club concernés.**



Assemblée Générale du CODEP le 30 janvier 2016 à PAULHAN :

- Rapports :
 - ✓ Moral OK
 - ✓ Activités OK
 - ✓ Financier OK
 - ✓ Budget prévisionnel OK

Préparation des questions des clubs OK : dans l'ordre du jour qui a été modifié après relecture

Tableau des récompenses CODEP et Fédérales approuvé : l'achat des trophées, coupes et médailles sera réalisé par Christian ARNOLD chez le même fournisseur que l'an dernier Coupes Languedoc à Baillargues 34670.

La liste des plaquettes nominatives est OK et jointe à la commande.

Les récompenses des féminines ont été remises à Marylène Clamouse.

Le diaporama a été projeté et des modifications ont été apportées conformément à la demande des intervenants. L'ordre du jour a été modifié et actualisé et chaque responsable lors de la lecture du rapport d'activité pourra intervenir s'il l'estime nécessaire. Cependant en ce qui concerne Toutes à vélo à Strasbourg, Marylène présentera l'organisation.

Les bulletins de vote, enveloppes etc... seront imprimés et préparés par Gilles IBARS avec l'aide des membres du Codep.

Les listes d'émargement et la liste de vote sont à jour et à la charge du secrétaire.

Il est demandé, dans la mesure du possible, que tous les membres du Codep soient présents à partir de 07h00 le 30/01 afin de préparer l'organisation matérielle de l'A.G mais également de préparer toutes les récompenses (Collage des plaquettes et protocole de remise).

Les commissions ont été approuvées et feront l'objet d'un appel à volontaires auprès des clubs lors de l'A.G. La priorité est la commission Sécurité/Relations avec les Institutionnels. Les 2 autres sont importantes et devront être effectives dans le courant du premier trimestre.

Responsables Codep à la tête de chaque commission :

- Commission sécurité et relation avec les Institutionnels (Pistes, accidents, assurances, suivi dossiers...) **Michel TURF**
- Commission administrative organisation randonnée / Réglementation/Préfecture **Jean-Michel PONS**
- Commission tourisme et pratique vélo **Guy ESTOPINA/Christian ARNOLD**



Calendrier CODEP34

Le calendrier est en cour d'élaboration et pratiquement terminé. La priorité des dates reste aux clubs ayant pérennisé de par la qualité et la participation l'organisation d'une randonnée classique ou innovante.

Une seule randonnée par club et par an comptant pour le classement de la coupe CODEP.

-0-



QUESTIONS DIVERSES :

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20h00 suivie par la galette des rois.

La prochaine réunion du comité (Assemblée Générale) aura lieu **le 30 janvier 2016 à 07h00** à PAULHAN, salle des fêtes, boulevard National

Le Secrétaire
Jean Joël de RUDNICKI

Le Président
Jacques CLAMOUSE